

Introduction

En Algérie, la filière avicole « chair » a connu, depuis 1980, un développement notable soutenu par une politique publique incitative. Cette dynamique a été toutefois contrariée par la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel (1994-1998) qui a affecté négativement la croissance de la production avicole.

Cependant, au delà de cette contrainte, force est de constater que la filière avicole « chair » reste fragile et accuse un retard technologique considérable par rapport aux pays industrialisés. Ce facteur retentit sur la productivité des ateliers avicoles privés.

En ce sens, ce modeste travail se fixe pour objectifs d'évaluer les performances techniques et économiques réelles de ces élevages et d'en cerner les faiblesses.

I- Evaluation des performances techniques

1- Les structures de production

L'élevage du poulet de chair en Algérie se pratique dans des structures fortement atomisées qui se distinguent par des ateliers de taille modeste : 3000 sujets en moyenne [cf. Tableau 1].

Tableau 1 : *Structure des élevages privés de poulets de (Année 2000)*

Capacité instantanée (Sujets)	Elevages		Capacité instantanée d'élevage	
	Nombre	%	Sujets	%
1 - 2000	5340	35	8473221	19
2001 - 4000	7927	51	24224860	55
4001 - 6000	1651	11	7966210	18
6001 - 8000	271	2	1756100	4
8001 - 10000	66	0	664700	2
Plus de 10000	141	1	995960	2
Total	15396	100	44081051	100

Source : Revue Afrique Agriculture N° 292, Mai 2001

La taille de cet élevage (3000 sujets) est faible. Elle pousse à la hausse le coût de production et n'autorise pas l'éleveur à tirer profit des économies d'échelle. En effet, la production de poulets de chair à moindre coût nécessite un élevage de taille moyenne (entre 50000 et 80000 sujets).

Les normes d'élevage recommandent, pour l'obtention d'un poulet de 2 à 3 kgs, de concevoir un poulailler de 48 000 à 72 000 sujets, soit une moyenne de 62000 sujets [10]

2- Les bâtiments d'élevage

Au niveau de nos unités d'élevage, les bâtiments avicoles sont de construction archaïque, de type clair, à ventilation statique, faiblement isolés, correspondant à des investissements faibles et donc à un sous équipement chronique.

Ces bâtiments d'hébergement du cheptel s'écartent, de façon significative, des normes d'élevage établies, c'est-à-dire : un bâtiment bien situé, étanche, bien isolé, bien chauffé, bien ventilé, avec une bonne litière et un sol cimenté pour faciliter le nettoyage et la désinfection.[3]

3- L'hygrométrie

L'hygrométrie caractérise l'humidité relative de l'air, c'est-à-dire la proportion de vapeur d'eau qu'il contient. Elle ne prend pas en compte l'eau présente sous forme liquide ou solide. Elle se mesure avec un hygromètre.

Cette humidité affecte négativement la santé du cheptel et peut être une cause de mortalité des sujets.

A ce titre, il faut signaler que la majorité des éleveurs ignorent le facteur lié à l'hygrométrie, ce qui se traduit par une maîtrise insuffisante du couple « isolation-ventilation », et explique les difficultés à maîtriser les conditions d'ambiance, notamment en saison estivale.[2]

4- L'éclairage

L'éclairage au sein des élevages avicoles algériens est également peu maîtrisé. En effet, on enregistre une assez forte intensité lumineuse (4,03 Watt/ m2 contre 0,7 Watt/ m2 selon la norme) avec une très grande variabilité entre les élevages. [9]

5- Les mesures d'hygiène

Au sein de nos élevages, les normes d'hygiène ne sont pas observées. Elles consistent à :

- entourer d'une clôture l'unité d'élevage avicole ;
- interdire l'accès des visiteurs aux bâtiments d'élevage ;
- interdire au véhicule de transport l'accès aux lieux d'élevage ;
- brûler et éliminer les cadavres ;
- doter le personnel de l'unité d'élevage de vêtements de protection à l'intérieur des ateliers de production ;
- préserver les bâtiments des rats, souris et oiseaux ;

- préparer le programme de vaccination des sujets.

La faiblesse dans la mise en place de cette barrière sanitaire, dans nos élevages avicoles, est à l'origine du taux de mortalité excessif et de l'utilisation abusive des produits vétérinaires qui grèvent significativement les coûts de production.

6- Les équipements de production

Le sous équipement chronique des ateliers (mangeoires, abreuvoirs, radiants, inexistence de systèmes de ventilation et d'isolation des bâtiments) n'autorise pas une utilisation rationnelle et optimale des intrants industriels (aliments avicoles, matériel biologique et produits vétérinaires) par les producteurs dont l'effet transparaît à travers une structure de coûts défavorable.

Plus précisément, le recours à l'usage massif de produits vétérinaires, considérés par les éleveurs comme la panacée face aux incohérences de la conduite de l'élevage, ne fait que grever les coûts de production [cf. tableau 2 et tableau 3]

Tableau 2 : Présentation des ratios d'équipement au niveau des élevages avicoles (2000)

	Moyenne	Minimum	Maximum	Norme	Ecart
Poussins/ éleveuse	818 ± 279	183	1570	500	-318
Poussins/ Mangeoire 1 ^{er} Age	130 ± 60	25	277	50	-80
Poussins/ Mangeoire 2 ^{ème} Age	86 ± 36	37	200	60	-26
Poussins/ Abreuvoir 1 ^{er} Age	225 ± 202	20	829	100	-125
Poussins/ Abreuvoir 2 ^{ème} Age	344 ± 218	25	833	180	-164
Densité (Sujets/M2)	9,2 ± 2.84	4,0	16	10	0,8
Litière (cm)	6,8 ± 2,1	3	10	10	3,2
Intensité lumineuse (Watt/M2)	4,03±2,26	0,31	10,69	3 (démarrage) 0,7 (élevage)	2,69 0,39

Source : Revue Afrique Agriculture, N° 292, Mai 2001

Tableau 3 : Analyse et description des paramètres zootechniques des ateliers d'élevage du poulet de chair (1999-2000)

Année	1999		2000		Performances ITELV
	Moyenne	Min et Max	Moyenne	Min et Max	
Durée d'élevage (jours)	63 ± 5	54 - 71	62 ± 3	53 - 71	49
Poids vif à l'abattage (gr)	2288 ± 335	1719 – 3617	2434 ± 581	1276 – 4545	1960
Taux de mortalité (en %)	11,08 ± 8,32	2,60 – 39,70	11,48 ± 6,13	2,20 – 30,19	4,94
Gain moyen quotidien (gr/jour)	36 ± 5	26 - 53	39 ± 9	22 - 72	39
Consommation d'aliment (gr)	5873±1145	3123 – 7897	7263 ± 2324	3539 – 15305	4528
Indice de consommation	2,80 ± 0,37	1,80 – 3,82	3,17 ± 0,61	2,06 – 5,91	2,31
Indice de production	118 ± 31	56 - 176	111 ± 30	46 - 210	162

Source : Revue Afrique Agriculture N° 292, Mai 2001

II- Les performances économiques

Le coût de production et la marge nette sont les principaux indicateurs de performances économiques d'un élevage.

Le coût de production est la somme des charges fixes et des charges variables.

Le Tableau 4 donne les indications détaillées sur le calcul du coût de production des ateliers d'élevage du poulet de chair.

Tableau 4 : structure du coût de production des élevages de poulet de chair
(1999 – 2000)

Rubriques	Année 1999		Année 2000	
	D.A / kg	%	D.A / kg	%
Amortissement	0,08	0,08	2,07	2
Frais financiers	-	-	0,77	0,75
Autres charges fixes	1,40	1,41	0,39	0,38
Charges fixes	1,48	1,49	3,23	3,13
Aliment	62,83	63,20	68,29	66,03
Poussin	19,74	19,86	18,16	18,15
Chauffage	1,36	1,37	1,56	1,51
Frais vétérinaires	7,83	7,88	4,34	4,20
Désinfection	0,63	0,63	0,7	0,68
Frais de main-d'oeuvre	3,68	3,70	2,61	2,53
Eau et électricité	0,84	0,84	0,9	0,87
Frais de gestion	1,02	1,03	2,96	2,86
Charges variables	97,93	98,51	100,12	96,87
Coût de production	99,41	100,00	103,35	100

Source : Ferrah A. « Le fonctionnement des filières avicoles algériennes » - INA 2000

1- Les charges fixes

Les charges fixes sont des charges qu'une entreprise supporte du fait de sa mise en exploitation et ne variant pas avec le chiffre d'affaires ou le niveau d'activité.

Elles regroupent particulièrement :

- l'amortissement des bâtiments et du matériel d'élevage ;
- le loyer des locaux de production et de stockage ;
- l'assurance du cheptel et des infrastructures ;

- les frais financiers générés par les emprunts bancaires des éleveurs;

1.1- L'amortissement

Au niveau de nos élevages avicoles, l'amortissement des bâtiments et du matériel d'élevage est très faible. Il passe de 1.48 D.A/kg vif en 1999 (soit 1.49% du total des charges) à 3,23 D.A/kg vif en l'an 2000 (soit 3,13% du total des charges). [cf. tableau 4]

Cela explique les faibles taux d'investissement de nos éleveurs en bâtiments, en systèmes de ventilation et d'isolation, en systèmes d'alimentation et en chauffage. Ce qui implique un sous équipement chronique et donc de faibles performances techniques et économiques.

1.2- Les autres charges fixes

Elles correspondent, généralement, à l'assurance du cheptel et à la location des bâtiments.

Au niveau des unités avicoles, les autres charges fixes sont faibles et affichent une régression entre 1999 et 2000. Elles passent de 1,40 D.A/kg vif en 1999 (soit 1,41% des charges globales) à 0,39 D.A/kg vif en 2000.

Cela montre le peu d'intérêt de nos éleveurs pour l'assurance du cheptel et la location des bâtiments.

1.3- Les frais financiers

Les frais financiers sont également modiques. Ils représentent, en moyenne, 0,76% du coût de production.

Les taux d'intérêt bancaires étant trop élevés, les éleveurs financent leurs investissements sur fonds propres (autofinancement).

2- Les charges variables

Le Tableau 4 indique que les charges variables des ateliers avicoles sont très élevées. Elles passent de 97,93 D.A/kg vif en 1999 (soit 98,51% du coût de production) à 100,12 D.A/kg vif en l'an 2000 (soit 96,37% du coût de production).

2.1 – Le coût de l'aliment

La croissance du poussin est tributaire de la quantité et de la qualité de l'aliment qu'il consomme régulièrement.

Les quantités de l'aliment consommées sont proportionnelles à la durée de l'élevage.

Dans les unités avicoles, la durée de l'élevage est une contre performance. Elle est comprise, en moyenne, entre 60 et 70 jours, alors que la norme est de 49 jours. [cf. Tableau3]

Cela engendre des dépenses élevées d'alimentation et explique ainsi la part excessive de l'aliment dans le coût de production (plus de 60% des charges globales). Cf. Tableau 4]

De plus, l'Algérie est un pays importateur d'aliment avicole. Le renchérissement des prix de cet aliment, sur le marché international, retentit inévitablement sur le coût de production du poulet de chair.

Entre 1996 et 2000, les tonnes de maïs et du tourteau de soja, principaux composants de l'aliment du cheptel, ont enregistré respectivement un accroissement de 86% et de 216%. [5]

Cela s'est traduit indubitablement, dans nos ateliers avicoles, par un gonflement du coût de production.

2.2- Le coût du poussin

Les poussins naissent de l'éclosion des œufs à couver qui ne sont pas produits localement, mais importés.

Le coût excessif du poussin, durant ces dernières années, est induit par l'augmentation, sur le marché international, du prix de l'œuf à couver ainsi que par l'augmentation des prix du service (transport, assurances).

Durant la période (1994- 1999), l'augmentation moyenne du prix de l'œuf à couver, acquis par les offices régionaux de l'aviculture, est de 17%. [5]

Cette hausse du prix de l'œuf à couver pousse le coût du poussin à la hausse et donc le coût de production.

2.3- Les frais vétérinaires

Le manque de maîtrise des facteurs techniques de l'élevage (isolation, ventilation, éclairage, chauffage), conjugué à un sous équipement chronique des ateliers en mangeoires, en abreuvoirs et en radiants ont généré un taux élevé de mortalité du cheptel.

Ainsi, certains élevages avicoles affichent un taux de mortalité qui frise les 40%, s'écartant de 35% de la norme (5%). [cf. Tableau 3]

Pour juguler ce taux élevé de mortalité du cheptel, les éleveurs recourent à l'usage massif de produits vétérinaires ; ce qui grève significativement leur coût de production.

Ces frais vétérinaires sont excessifs et représentent 7,88% du coût de production en 1999 et 4,2% du coût de production en l'an 2000.

2.3 – Les frais de main-d'oeuvre

Le niveau de technicité de la main d'œuvre, employée dans les unités avicoles est faible ; ce qui explique la faible maîtrise des paramètres techniques de l'élevage.

Les frais de main-d'œuvre sont élevés et représentent 3,70% du coût de production en 1999 et 2,53% du coût de production en l'an 2000, donc en régression.

Cette décroissance est à l'origine de la compression de l'effectif dans les unités avicoles ainsi qu'à la dissolution d'ateliers avicoles non rentables.

2.5- Les frais de chauffage

Les jeunes poussins sont très sensibles aux variations de température, en raison de la faible efficacité de leur mécanisme de thermorégulation et de l'absence de plumes.

A cet effet, l'insuffisance des éleveuses et la mauvaise isolation des bâtiments impliquent constamment des températures insuffisantes au cours des premiers jours de l'élevage (0-10 jours), ce qui affecte la santé et les performances du cheptel et explique son taux élevé de mortalité. [cf. tableau 3]

Pour les éleveurs, l'achat de bouteilles à gaz « butane », en quantités excessives, est la panacée ; ce qui explique les coûts élevés de chauffage (1,37% du coût de production en 1999 et 1.57% en l'an 2000). [cf. tableau 3]

2.6- Les frais de gestion

Ce sont les frais de transport de matières premières (aliments du bétail, paille et eau pour les sujets), de produits finis (poulets de chair) et les frais inhérents à l'achat de paille pour les litières et les lampes pour l'éclairage.

La majorité des élevages avicoles n'est pas équipée en moyens de transport ; ce sont donc les frais de transport qui absorbent la presque totalité des frais de gestion.

Les frais de gestion demeurent excessifs et représentent 1,02% du coût de production en 1999 et 2,86% du coût de production en l'an 2000.

2.7- Les coûts de désinfection

La désinfection est le procédé permettant d'éliminer ou de détruire les micro-organismes pathogènes.

Les coûts excessifs de désinfection des bâtiments d'élevage tiennent à une maîtrise insuffisante de conduite de l'élevage avicole, se traduisant par un gaspillage d'intrants. Ils représentent en moyenne 0,6% du coût de production.

2.8- Les coûts d'eau et d'électricité

Les coûts d'eau et d'électricité représentent 0,84% du coût de production en 1999 et 0,87% du coût de production en l'an 2000, soit en moyenne 0,85% entre 1999 et 2000.

Ce taux excessif s'explique par la hausse, ces dernières années, du prix de l'eau et de l'électricité ainsi que le gaspillage qui caractérise l'usage de ces intrants

(l'intensité lumineuse, dans les ateliers de production, est de 4,03 Watt/m² contre 0,7 Watt/m² selon la norme). [cf. tableau 2)

2.9- Le coût de production

Le coût de production est la somme des charges fixes et des charges variables.

Dans nos élevages avicoles, les charges fixes sont faibles ; elles ne représentent que 3% environ du coût de production.

Par contre, les charges variables sont très élevées ; elles représentent 97% environ du coût de production.

La diminution du coût de production est donc tributaire de la baisse de ces charges variables.

Au niveau des élevages avicoles, la réduction des charges variables est un objectif impossible sinon difficile à réaliser, compte tenu des conditions actuelles de conduite de l'élevage (allongement du cycle d'élevage, gaspillage d'intrants et taux de mortalité excessifs).

Le tableau 5 indique que le coût de production du poulet de chair (99,32 D.A/kg vif) est à l'origine d'une marge nette insignifiante (10,01 D.A/kg vif) et d'un taux de rentabilité plus qu'insuffisant (12,23%).

Tableau 5 : Paramètres et ratios économiques (Année 1999)

Coût de production (D.A / kg vif)	99,32
Prix à la production (D.A / kg vif)	109,33
Taux de rentabilité (%)	12,23
Marge brute (D.A / kg vif)	11,49
Marge nette (D.A / kg vif)	10,01

Source : Bouchaala M. « La création d'une entreprise bio-ferme » P.7

Conclusion

En Algérie, la filière avicole « chair » pâtit en raison de la faiblesse de ses performances techniques, résultat d'un sous équipement chronique (en éleveuses, mangeoires, abreuvoirs, radiants et systèmes de ventilation) et les difficultés à maîtriser les paramètres techniques de l'élevage (isolation, ventilation, éclaircissement et densité).

Ces faiblesses techniques ont généré de piètres résultats économiques (coût de production élevé, taux de rentabilité plus qu'insuffisant et faible marge nette).

Quelle stratégie adopter ?

Face à cette situation et dans la perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du Commerce (O.M.C), il conviendrait de mettre à niveau ces élevages pour leur permettre de soutenir la concurrence..

Dans cette optique, des efforts considérables devraient être déployés en vue de :

- soutenir les investissements de modernisation des ateliers. Des aides publiques ont été engagées dans le cadre du programme national du développement agricole (PNDA) pour améliorer l'équipement des exploitations avicoles. Ces mesures restent insuffisantes eu égard aux désinvestissements concernant les bâtiments avicoles ;
- Soutenir les institutions chargées du développement et de l'adaptation des techniques de production ;
- Identifier les voies et les moyens de diffusion du progrès technique vers la profession ;
- Renforcer le dispositif de suivi des politiques mises en œuvre ;
- Concevoir les politiques de régulation impliquant l'ensemble des acteurs économiques de la filière avicole et la réhabilitation de la profession avicole.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]-YAHIAOUI A. : « Analyse et développement de la filière industrielle poulet de chair : quelques repères de comparaison entre les filières méditerranéennes : Tunisie, Algérie, Maroc, France »-ENSA ; Montpellier ; 1996 ; PP.12-17
- [2]- FERRAH A. : « Le fonctionnement des filières avicoles algériennes »- cahiers de l'INA ; Alger, 2000, PP. 18-37
- [3]- VAN DER HORST F. : « La production du poulet de chair »-ITAVI ; Paris ; 1998, PP. 10 – 18 ; PP. 25 - 28
- [4]- OFAL : « Analyse de la dynamique des prix des produits avicoles en Algérie »- Rapport Annuel ; ITELV ; Alger, 1995 ; PP.15 - 31
- [5]- Journée nationale de la volaille de chair : « Performances techniques et coût de production en élevage de poulets » - ITAVI, 1999 ; PP.9 – 13 ; PP.16 - 21
- [6]- WOLF M. : « Production avicole »- documentation technique de base à l'usage des formateurs - INRA- Paris, 2000 ; PP.3 - 11
- [7]- FERRAH A : « Bases économiques et techniques de l'industrie d'accoupage chair et ponte en Algérie » - ITPE ; Alger, 1999 ; PP. 16 - 21
- [8]- OFAL : « Situation des marchés des produits avicoles à la veille du troisième millénaire » - ITELV ; Janvier 2001 : PP. 7 - 15
- [9]- FERRAH A, KABILI L, NOURI M., KACI A., AZZOUZ H : «La conduite des élevages avicoles en Algérie » - Revue Afrique Agriculture N° 292, Mai 2001 ; PP. 38-39
- [10]- BOUCHAALA M. : « La création d'une entreprise bio-ferme » Mémoire de fin d'études – Ecole de Formation en techniques de gestion –2001- Hydra, Alger (Mémoire online). PP.3-11.